

Compte-rendu de la réunion de la CRR d'attribution des missions 2019
Salle Emile Beauménil – 49460 Montreuil Juigné
25 janvier 2020

Présents

Le Président de la CRR P-L Gérard CLAIRE,
Le Président de la CDR 44 Dominique GILET,
Le Président de la CDR 49, Jean-Michel RAIMBAULT,
Le Président de la CDR 72 Jean-Pierre PAPIN et Bernard BEAUDOIN (chargé de la Marche Nordique),
Le Directeur de la ligue des Pays de la Loire, Serge MOTTIER.
Les Officiels Running : Jacky BEAUJEAULT, Gérard BRARD, Philippe BRUNSCHWIG, Christophe DESNOES,
Bruno DAUNOIS, Daniel GREFFARD, Isabelle LEGEAY, Philippe LEPREVOST, Gaëtan MARTEAU,
Sébastien PATIER, Stéphane POIRIER, René VALIN.

Excusés

Le Président de la Ligue des Pays de la Loire Joseph BARON,
Le Président de la CDR 53 Philippe FAVRY,
Le Président de la CDR 85 Gérard THOUZEAU,
Les Officiels Running : Mickaël FOURCHEROT, Georges FOURNERY, Bruno GUERIF, Jacques MINGUET.

Absents non excusés

Représentants de la Ligue : Odile ESKENAZI, Patrick TAFFOREAU, Alain TANCREL.

Destinataires

Les Participants et les Excusés,
Le Président de la Ligue,
La CNR.

Secrétaire

Philippe BRUNSCHWIG

Accueil

Gérard CLAIRE, Président de la C.R.R. des Pays de la Loire, ouvre la séance à 8h40 et indique les personnes excusées.

La séance est consacrée :

- au bilan de la saison 2019,
- à l'attribution des missions aux Officiels en 2020,
- à l'information sur la grille de cotation des épreuves à labels,
- au bilan financier 2019 et l'équipement des Officiels,
- au guide Running 2020 en Pays de la Loire,
- à la formation par le biais de l'OFA,
- à la Marche Nordique,
- et à des questions diverses.

Le bilan de la saison 2019

Le Président indique que les Pays de la Loire sont bien représentés dans le « top 15 » des courses à labels avec le marathon de Nantes, le semi-marathon de Nuaille et le 10 km de Cholet.

Gérard CLAIRE indique la perte d'un label avec la dissolution de l'association organisatrice du semi-marathon « Terre à la Mer » à Longeville sur Mer (85). Il remarque l'annulation pour la 2^{ème} fois consécutive de la Classic Océan (10 km) à St Hilaire de Rietz (85).

Avec seulement deux trails à label, l'effectif reste faible et à l'étale.

Le jugement des cross a bien été effectué par des officiels running, en toute autonomie et sans l'interférence d'officiels nommés par la CSO contrairement aux années antérieures. Cette façon de travailler est très satisfaisante.

Les championnats régionaux 2020 sont prévus à Montfort le Gesnois (72) pour l'ekiden, Nantes (44) pour le marathon, Mauves sur Loire (44) pour le trail, Guécélard (72) pour le semi-marathon et à Saint Christophe du Ligneron (85) pour le 10 km.

Le Président observe que le marathon de Guécélard (72) connaît une faible fréquentation (75 arrivants en 2019) malgré une organisation qualifiée de bon niveau. Les participants ont des explications à cette situation. Cette épreuve mériterait beaucoup plus de concurrents. Gérard CLAIRE demande si la Ligue pourrait aider à développer cette épreuve. Serge Mottier répond qu'il est prêt à voir l'organisateur pour connaître le modèle de leur course et pour comprendre leur difficulté à attirer plus de monde. L'objectif serait une aide au diagnostic pour une mise en œuvre par l'organisateur avec un appui de l'environnement Running départemental.

La discussion s'élargit naturellement aux moteurs de la pratique de la course à pied par la population générale. Les trails se sont développés par suite d'organisations, communales ou d'associations à visées humanitaires ou de sport pour tous, en réponse à l'attente de courses non centrées sur la compétition mais sur le plaisir personnel, le cadre du parcours, la non contrainte d'un club. Des clubs ont pu être approchés et intéressés par cette démarche. Dans ce cadre, la proposition actuelle d'un label trail insistant sur la sécurité et la compétition ne répond pas bien aux attentes de la majorité des organisateurs de trail.

Il serait pertinent de réfléchir à ce qui peut être vendu aux coureurs de trails, en plus du dossard et d'un parcours fun, tels que des services assurés par l'organisateur (entraînements en vue du trail, test de VMA, la diététique de préparation, l'alimentation pendant la course, ...). Un club FFA pourrait s'emparer de ces idées et s'appuyer sur un groupe « trail » interne au club, auquel il apporterait appui (technique, financier) pour l'organisation de ses activités, de ses sorties collectives, L'idée est de conserver l'activité trail dans le club plutôt que de la laisser filer à l'extérieur avec d'anciens licenciés FFA qui avec le temps s'autonomisent voire fondent des clubs non FFA.

Quant au cross, son attractivité est moindre qu'auparavant par diminution du goût de l'effort et de l'esprit d'équipe, selon les participants. En parallèle, le groupe de trailers se satisfait d'être autonome, non contraint par des règles ou des obligations liées à une association. Cependant, ses membres se donnent des objectifs de course en groupe. Il faut arriver à leurs « vendre » l'intérêt du cross pour la saison trail ou route dans les activités de ce groupe.

Il serait intéressant de regarder ce qui marche dans les grands marathons ou les grands trails pour mieux vendre et développer nos courses sur route. Le modèle économique actuel est la vente du dossard et la remise de récompense. Que peut-on vendre d'autre que le club sait faire (entraînement, tests VMA, appui diététique, ...) qui en plus ferait venir les « clients » dans le club pour l'activité ou la remise du dossard ?

Il est décidé qu'une commission comportant un représentant de chaque département travaille sur le sujet : Dominique GILET (44), Jean-Michel RAIMBAULT (49), une personne à trouver (53), Jean-Pierre PAPIN (72) et Daniel GREFFARD (85) ayant pour mission de réfléchir à l'évolution du modèle économique des organisations Running par les clubs et à l'appui qu'il faudrait leur proposer pour le mettre en œuvre.

Serge MOTTIER indique son intention de prendre un stagiaire en 2020 pour mesurer concrètement la concurrence entre un trail et un cross, faire un répertoire de toutes les associations s'occupant de course à pied sur la Ligue, et d'autres éléments factuels pouvant aider la commission à avancer sur les sujets cités ci-dessus.

Les missions des Officiels pour 2020

Gérard CLAIRE rappelle ce qui est habituellement pratiqué par le groupe des Officiels de la région : **en cas d'empêchement pour assurer une mission** initialement attribuée, l'Officiel concerné contacte ses collègues pour se faire remplacer. Après confirmation de son remplacement, il informe le Président qui effectuera les modifications auprès de l'organisateur.

Le tableau ci-dessous rapporte l'attribution des missions aux Officiels :

- Bruno GUERIF, Jean-Michel MAILLARD et Jacques MINGUET ont indiqué qu'ils n'œuvreront plus sur les arbitrages Running.
- Il manque un officiel pour une course le 25 octobre à Guécélard (72).

Missions 2020 au 25-01-2020

Date	Ville	Département	Titre Compétition	Labels	Baron J	Beaujeault J	Bouvier R	Brard G	Briand P	Brunschwig P	Claire G	Desnoes C	Daunois B	Fourcherot M	Fournery G	Gillet D	Greffard D	Legeay I	Lelievre D	Lelievre K	Leprévost P	Maillard J-M	Marteau G	Mottier M	Pattier S	Poirier S	Raimbault J-N	Valin R
1/3/20	Carquefou	44	Carques...Foulées	RG																								
1/3/20	St Sylvain d'Anjou	49	Semi Marathon Sylvania France Express	RG	X																							
8/3/20	Orvault	44	Semi Marathon de La Ville D'Orvault	RG																								
15/3/20	Saint André des Eaux	44	26ème Semi Marathon de Brière	RG						X																		
15/3/20	Changé	72	10 Km de Changé	RG																								
22/3/20	Nuaillé	49	Semi-Marathon du Massif Forestier	NA																								
29/3/20	Laval	53	Ekiden De Laval	RG																								
29/3/20	Saint Sébastien Sur Loire	44	Les Foulées de St Sébastien sur Loire	RG												X							X	X				
29/3/20	Sargé Les Le Mans	72	10 Km de Sargé	RG																								
29/3/20	La Roche sur Yon	85	La Bicentenaire	RG																								
5/4/20	Angers	49	Pellouailles - Angers	RG									X															
12/04/20	Saint Barthélémy	49	10 km de St Barth-Décathlon - Audit	-								X	X															
18/4/20	Les Sables d'Olonne	85	10 Km des Sables d'Olonne	RG																								
26/4/20	Marathon Relais	72	Montfort le Gesnois	RG							X															X		
26/4/20	Nantes	44	Marathon et Semi de Nantes	NA							X					X	X											
1/5/20	Montreuil Juigné	49	37ème Tour de Montreuil Juigné	RG																	X							
8/5/20	Blain	44	10 Km - Les Foulées Blinoises	RG					X																			
10/5/20	Saumur	49	Marathon	RG								X						X										
30/5/20	Le Mans	72	Courir Au Mans Semi	RG																								
30/5/20	Le Mans	72	Courir Au Mans 10 km	RG			X																				X	
31/5/20	Les Sables d'Olonne	85	Semi-Marathon Des Olonnes	NA																								
31/5/20	Les Sables d'Olonne	85	10 Km	RG													X	X										
7/6/20	La Bazoge	72	Trail des Forges Claude Fortin	RG																								
27/6/20	Mesnard la Barotière	85	Ekiden de Vendée	RG																		X						
6/9/20	Angers	49	10 Km d'Angers	RG													X											
13/9/20	Varades	44	Semi-Marathon de Varades + 10 Km Audit	RG					X																			
20/9/20	Le Plessis Grammoire	49	5 et 10 Km	RG			X																					X
27/9/20	Laval	53	Marathon & 10 Km Ecluses de La Mayenne	RG					X															X				
4/10/20	Saint Laurent sur Sèvre	85	10 Km Saint Laurent sur Sèvre	RG		X																						
4/10/20	Mauves sur Loire	44	Trail de Mauves en Vert	RG																								X
11/10/20	La Flèche	72	10 Km de La Flèche	RG																		X						
18/10/20	Saint Nazaire	44	Foulees Nazairiennes	RG		X																						
18/10/20	Meslay du Maine	53	Courir à Meslay du Maine	RG																								
25/10/20	Cholet	49	10 Km de Cholet	NA													X											
25/10/20	Guécélard	72	Marathon et semi-Marathon	RG																								
1/11/20	St Christophe du Ligneron	85	La Virée des Puces - 10 Km	RG																						X		
1/11/20	St Christophe du Ligneron	85	La Virée des Puces - Semi	RG																								X
8/11/20	Saint Mars la Brière	72	Cross St Mars la Brière	RG																								
15/11/20	Couëron	44	Cross de l'Erdurière	RG		X																X						
11/11/20	St Barthélémy d'Anjou	49	Cross du Courrier de l'Ouest	NA																								X
11/11/20	La Roche sur Yon	85	Cross des Terres Noires	RG											X													
18/11/20	Allonnes	72	Cross du Maine Libre	NA																		X						
29/11/20	Nantes	44	Cross de la Chantreterie	RG																		X						
13/12/20	La Chapelle sur Erdre	44	Cross national de l'Erdre	NA						X																		
27/12/20	Château-Gontier	53	Corrida de Chateaugontier	RG																			X					
16-17/01/21	Le Mans	72	Cross Ouest France	NA																		X						

Préalablement à l'audit du 10 km de St Barth-Décathlon, le mesurage sera effectué par Isabelle LEGEAY et Jean-Michel RAIMBAULT, avec Bruno DAUNOIS et Philippe BRUNSCHWIG en assistants.

Les rapports d'arbitrage 2020 et la grille de cotation

Il existe maintenant 6 types de formulaires d'arbitrage des épreuves Running : Route, Ekiden, 24 heures, Cross, Trail, Montagne. Philippe BRUNSCHWIG indique que les formulaires 2020 ont été révisés pour mieux les organiser et supprimer les répétitions qui existaient. La grille de cotation qui a été testée sur les épreuves Route en 2019, a été précisée et déclinée sur les autres types d'épreuves. Les quatre premières pages du formulaire comportent les

rubriques habituelles. La grille de cotation, adaptée au type d'épreuve concernée, se trouve en page 5 ; le mode d'emploi de la grille de cotation est explicité aux pages 7 et 8 de chaque formulaire.

La grille de cotation des épreuves à labels FFA :

- Reprend une partie des critères du cahier des charges de la spécialité concernée.
- Permet une synthèse graduée de l'avis sur une course.
- A pour objectif d'évaluer le niveau d'une organisation.
- Peut servir à l'attribution de différents labels.
- Est établie sur un score maximum de 100 points.
- 3 préalables pour la remplir : l'organisation CAD prévue, le dossier de mesurage à jour, le respect du parcours. Si l'un de ces points n'est pas respecté, la grille ne sera pas renseignée ; l'attribution du prochain label sera empêchée. Nous devons en sensibiliser les organisateurs sur cet aspect.

Huit critères sont considérés pour la cotation. Pour exemple, la grille des épreuves sur Route :

- **Niveau de la course** : 2 points/N3 et 3 points/N2, maximum 20 pts.
- **Nombre de classés** : 5 points pour 300-1000, 10 points si 1001-3000, 15 points si 3001-5000, 20 points si >5000.
- **Nombre de nationalités** : 2 points/pays étranger représenté dans les 50 premiers H et F, maximum 10 points.
- **Résultats** : 5 points si chargement < 48 h, 2 points si 48 h à 8 jours, 0 point si > 8 jours ou non chargés.
- **Jury** : 0 point si jury non chargé en 48 h ou si officiels non qualifiés ; 2 points si starter qualifié ; 1 point/ chrono manuel qualifié (maxi 2 pts) ; 2 points si juge arrivée qualifié ; 2 points si équipe CAD complète et qualifiée (1 délégué, 3 escortes F et 3 escortes H) ; 2 points si speaker diplômé FFA ; maximum 10 points.
- **Chronométrie agréée FFA** : 0 point si prestataire non agréé ou classement manuel, 5 points si prestataire agréé sans temps réels, 10 points si agréé avec classement temps officiels et édition des temps réels.
- **Dossards distinctifs entre H et F** : 5 points si couleur de fond différente entre H et F, 3 points si séries de n° distinctifs entre H et F, 1 point si autre moyen distinctif entre H et F (les 2 derniers moyens sont cumulables).
- **Avis du juge arbitre** : 0 à 5 points qualité très insuffisante, nombreux points à améliorer/corriger ; 6 à 10 points qualité moyenne, plusieurs points importants à corriger ; 11 à 15 points bonne organisation générale, quelques points à améliorer ; 16 à 19 points très bonne organisation, quelques conseils suggérés à l'initiative de l'organisateur ; maximum 20 points.

Le bilan des évaluations Route 2019, établi sur les 18 grilles renseignées (sur 35 épreuves Route concernées) :

Label	Date	Ville	Course	Niveau athlètes (max20)	Nombre classés (max20)	Nombre nations (max10)	Rapport JA (max20)	Chargé Siffa (max 5)	Jury complet (max10)	Société agréée (max10)	Dossards distincts H-F (max5)	Total (maxi 100)
Rég	06/10/19	St Laurent sur Sèvre	10 km	0	0	0	15	5	10	0	0	30
Rég	27/10/19	Guécélard	Marathon	0	0	0	-	5	10	10	5	30
Rég	29/06/19	Mesnard la Barotière	Ekiden	0	5	0	12	5	5	5	0	32
Audit	29/12/19	Arnage	10 km	0	10	0	-	5	10	10	0	35
Rég	27/07/19	Longeville sur Mer	Semi-Mar.	0	5	0	15	5	10	0	5	40
Rég	27/10/19	Guécélard	Semi-Mar.	0	5	0	12	5	10	10	0	42
Rég	01/05/19	Montreuil Juigné	10 km	0	5	0	15	5	10	5	5	45
Rég	17/03/19	St André des Eaux	Semi-Mar.	0	10	0	15	5	5	10	1	46
Rég	08/09/19	Varades	Semi-Mar.	0	0	0	16	5	10	10	5	46
Rég	29/09/19	Laval	Marathon	0	5	0	17	5	10	10	0	47
Rég	15/09/19	Angers	10 km	0	5	0	18	5	10	5	5	48
Rég	03/03/19	St Sylvain d'Anjou	Semi-Mar.	0	5	0	15	5	10	10	5	50
Rég	20/10/19	Saint Nazaire	10 km	0	5	0	17	5	10	10	5	52
Rég	18/05/19	Saumur	Marathon	8	10	0	13	5	10	10	1	57
Nat	28/04/19	Nantes	Marathon	5	15	0	16	5	5	10	3	59
Rég	28/04/19	Nantes	Semi-Mar.	8	15	0	15	5	10	10	3	66
Nat	24/03/19	Nuaille	Semi-Mar.	20	10	0	19	5	10	5	5	74
Nat	27/10/19	Cholet	10 km	20	10	10	18	5	10	10	5	88

Une épreuve avec 1000 arrivants ou moins (5 points), dont l'organisation est aguerrie (15 pts), avec des résultats chargés sous 48 h (5 pts) et un jury complet et qualifié (10 pts), une société de chronométrie agréée avec temps

officiels (5 pts) et des dossards H-F distincts par fonds de couleurs différentes (5 pts) est cotée à 45 points qui permettent d'accéder aisément à un label régional (45-50 points).

Il est demandé de remplir cette grille aussi pour les audits, ce qui permet d'apprécier de la même façon les candidats à un label.

Nous observons que notre tâche de conseil autour de la composition du jury est renforcée. L'habilitation de tous les Officiels Running à la consultation du SIFFA va être vérifiée par Gérard CLAIRE et Serge MOTTIER.

La grille de cotation combine des critères d'organisation (avis général du juge) et de compétition.

Les comptes et le bilan financier 2019

Gérard BRARD (Trésorier) présente les comptes à partir des tableaux ci-dessous :

Bilan facturations & remboursements année 2019

(1^{er} janvier au 31 décembre)

	Nombre	Débit	Crédit
Factures émises <small>(facture, label, pubs, internet, ...)</small>	76 / 76		31 672,68 €
En attente de paiement	0		0,00 €
Remboursements <small>(arbitrages, achats fournitures, timbres, labels, ...)</small>	79 / 79	25 960,18 €	
En attente de paiement	0	0,00 €	
Factures de mesurage	15/15		2 885,70 €
En attente de paiement	0		0,00 €
Frais de dossiers CRCHS: 0			
Remboursements (mesurage)	32/32	2 547,68 €	
En attente de paiement	0	0,00 €	
Total:		28 507,86 €	34 558,38 €
Reste:		0,00 €	0,00 €
Total:		28 507,86 €	34 558,38 €

Résultat fonctionnement: 5 712,50 €
 Résultat mesurages: 338,02 €
 Résultat CRCR: 6 050,52 €

Résultat financier CRR P-L		
2019		
	Débit	Crédit
Labels	16 511,25 €	21 630,00 €
Calendriers		8 000,00 €
Mesurages	2 547,68 €	2 885,70 €
Missions label	3 112,24 €	
Fonctionnement	1 941,30 €	
Chpts - challenges	312,72 €	
Matériel - Tenues	3 223,64 €	
Rétrocessions CD		1 395,00 €
Divers	844,03 €	647,68 €
Formation	15,00 €	390,00 €
Total:	28 507,86 €	34 558,38 €
Résultat:	6 050,52 €	

Les 76 factures de fonctionnement et les 79 demandes de remboursement ont été émises ou reçues et réglées. Concernant le mesurage, 15 factures et 32 demandes de remboursement ont été émises ou reçues et réglées. L'ensemble dégage un résultat positif de 6050,52 € constitué pour 94,5 % par les labels et leur arbitrage, les 5,5 % restant proviennent des mesurages de parcours.

Il est rappelé d'utiliser les formulaires de remboursement 2020 joints à ce document :

- Les repas et frais d'hébergement sont à la charge de l'organisateur ; aucun frais de ce type n'est remboursé.
- Les fiches de frais sont à envoyer dans les 15 jours.
- **Les frais d'arbitrage** sont à envoyer **avec le rapport à Gérard CLAIRE.**
- **Les frais de mesurage** sont à envoyer à **Gérard BRARD avec envoi simultané** de toutes les fiches de frais des mesureurs.
- **Le dossier de mesurage (format pdf) est à envoyer à Gérard CLAIRE** pour mise sur le site de la CRR.

Le Guide des manifestations Running 2020 en Pays de la Loire

La fabrication du guide 2020, après extraction à partir de Calorg et corrections par chaque département sur les fichiers Excel a permis de travailler avec fiabilité, clairement et facilement. Cette méthode, en accord avec l'imprimeur, a permis de gagner du temps puisque la fabrication s'est faite en 4 semaines.

Gérard CLAIRE indique que le guide 2020 a généré environ 13 250 € de recettes publicitaires et environ 7 600 € de dépenses pour mise en page, fabrication et tirage de 13 000 exemplaires.

La formation Running

Bruno DAUNOIS présente la nouvelle organisation dans le cadre de l'Organisme de Formation de l'Athlétisme (OFA) pour nous familiariser avec les domaines, modules et filière intéressant les officiels de running.

Parmi les quatre « **Domaines** » de formation répertoriés (Direction ; Encadrement sportif ; Jury ; Organisation d'évènements), le running est concerné par celui du Jury.

La formation est organisée en « **Modules** » à l'intérieur desquels plusieurs phases sont prévues :

- La Formation Ouverte A Distance (FOAD), effectuée par téléconsultation.
- Le Face A Face Pédagogique (FFP).
- Le stage, avec l'encadrement par un référent.
- L'évaluation.

Les niveaux dans la filière running :

- Juge assistant running (anciennement « officiel départemental », non usité).
- Juge running (ex-« officiel régional »).
- Chef juge running (ex-« officiel fédéral »).
- Juge arbitre running (ex-« OTN » et ex-« international »).

Les compétences pouvant être exercées dans la filière running :

- Juge mesurage.
- Juge trail et course en montagne.
- Juge cross.
- Juge course à obstacles.
- Juge course sur route (*juge mesurage et juge compétition running*).
- Juge compétition running

Par exemple, la nouvelle compétence « Juge compétition running » regroupe les fonctions de starter, de chrono et de juge aux arrivées pour le running. Pour l'obtenir, il faut valider les modules suivants :

- M00001 : Responsabilité et éthique
- M00211 comportant :
 - FOAD.
 - FFP.
 - Stage pratique.

Pour devenir « Juge course sur route », il faudra valider les modules suivants :

- M00001 : Responsabilité et éthique
- M00211 : Juge compétition running.

- M00216 : Mesurage des parcours.
- M00217 : Outils informatiques du mesurage des parcours.
- M00218 : Le rapport de mesurage.

Dans l'objectif de la clarification des parcours de formation et pour faciliter l'adhésion de candidats, Serge MOTTIER ajoute qu'un document intitulé « La route de la formation des entraîneurs », conçu par la Ligue avec des compétences régionales ad hoc, est tout juste publié (version papier remise en séance) et disponible sur le site de la Ligue.

Il est prévu de faire le même type de document sur « La route de la formation des jurys », dont ceux du running, pour lequel des membres de la CRR seront sollicités. L'objectif de publication est septembre 2020.

Aujourd'hui 23 officiels running opèrent en région. Il est bon de prévoir une formation en 2020, pour former des juges route opérationnels dans 2 ans, le temps de se former et de s'aguerrir.

Equipement des officiels

Le Président propose d'équiper tous les juges running d'un outil (type tablette) leur permettant d'être connecté lors des compétitions pour accéder à LOGICA et au SIFFA afin d'effectuer des opérations et vérifications sur place. Serge MOTTIER propose de faire étudier les caractéristiques de l'outil adéquat par une collaboratrice de la Ligue connaissante de ce domaine.

La Marche Nordique

Cette discipline est rattachée à la Commission de la Marche Athlétique (CMA).

Concrètement, pour les jurys des compétitions de MN et leur formation, Gérard CLAIRE, Bernard BEAUDOIN et Serge MOTTIER à l'intérieur de la CRR, se préoccupent de ces aspects. Il est entendu, qu'à terme de fin 2020, il faudra déléguer un ou deux membres de la CRR auprès de la CMA de façon à poursuivre ces actions.

Sous Calorg, les codes concernant les épreuves de Marche Nordique ont évolué : on distingue maintenant 013 MN compétition sur boucle, 010 MN en Nature, 009 MN non compétitive.

Le stand de la CRR au village Marathon à Nantes

Dominique Gilet veut bien être présent le vendredi après-midi.

En l'absence de Gérard CLAIRE et Serge MOTTIER le samedi pour cause d'AG de la FFA ce jour-là, Dominique GILET et Jacky BEAUDEAULT comprennent qu'ils doivent relever le défi.

Prochaine réunion

Courant juin 2020

[A l'ordre du jour : l'attribution des labels aux organisations.](#)

L'ordre du jour étant épuisé, le Président clôt la réunion.

Début de la réunion 8h40 – Fin de la réunion 12h15